

## LE LUXEMBOURG ET LA SUISSE

### 1. Dissemblances et affinités

La Suisse est un petit pays, le Luxembourg un mini-Etat, dont la population est environ 17 fois inférieure à celle de notre pays, et la superficie 16 fois plus petite. La Suisse s'est battue pour son indépendance, le Luxembourg l'a acceptée (en 1839) à contre-cœur. Il est vrai qu'il l'apprécie maintenant, notamment en raison de la prospérité qu'il a su se donner et qui lui vaut un des plus hauts PNB par habitant à l'intérieur de la Communauté européenne. (Les Luxembourgeois en sont si fiers qu'ils prétendent parfois avoir le revenu le plus élevé du monde).

En Suisse, le peuple est souverain, tandis qu'au Luxembourg le Grand-Duc est la source de tous les pouvoirs, bien qu'en pratique il se comporte comme un monarque constitutionnel. Mais la tonalité des relations sociales est très informelle et, somme toute, démocratique.

Les deux pays sont privés d'une culture propre, mais le Luxembourg est plus avancé que la Suisse pour l'apprentissage des langues étrangères: parlant le dialecte local (Letzerburgisch) à la maison, les enfants apprennent l'allemand dès le début de l'école primaire et le français (langue officielle) dès la quatrième. Actuellement, les Luxembourgeois semblent regarder la télévision allemande davantage que la télévision française.

Contrairement à la Suisse, le Luxembourg n'a pas d'université propre (seulement un centre universitaire), parce qu'on désire que les jeunes aillent à l'étranger s'ouvrir l'esprit. Autrefois, ils étaient très nombreux à venir étudier en Suisse: il y a ici une association des anciens élèves de l'ETH, beaucoup de médecins qui ont étudié en Suisse romande (notamment le Grand-Duc héritier à Genève et le Ministre des affaires étrangères à Lausanne). (Les juristes semblent préférer la France, car le Grand-Duché pratique le droit civil français). Aujourd-

d'hui, ce courant semble s'être réduit et l'on donne comme raison principale de cette évolution le fait que les diplômes suisses ne sont pas automatiquement reconnus dans les autres pays de la C.E.E.

Mais les Luxembourgeois aiment beaucoup la Suisse comme pays de vacances: le pourcentage de ceux qui viennent chez nous est le plus élevé du monde; le Grand-Duc notamment a un chalet à Crans-sur-Sierre et il est loin d'être le seul.

## 2. Relations officielles

Les deux pays ont établi des relations diplomatiques en 1970. La première visite officielle a été celle du Ministre des affaires étrangères Jacques Poos à Berne le 26 février 1987, à laquelle le Chef du Département des affaires étrangères a répondu le 20 novembre 1989. En outre, le Conseiller fédéral Adolf Ogi est venu à Luxembourg en 1988 pour rencontrer ses collègues, les Ministres européens des transports, et le Conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz, Président de la Confédération, le 10 octobre 1989 pour signer l'accord avec les Communautés Européennes sur les assurances non-vie.

Les relations entre les deux pays seraient sans problèmes s'il n'y avait le refus persistant de la Suisse, ou plus exactement de l'Administration fédérale des contributions, actuellement soutenue par le Chef du Département fédéral des finances, d'entamer des négociations avec le Grand-Duché pour la conclusion d'un accord contre la double imposition. Le Luxembourg est le seul pays de l'OCDE avec lequel la Suisse n'a pas d'accord de ce type, et la Suisse est le seul pays développé à économie libérale auprès duquel le Luxembourg se heurte à un refus si obstiné. Il en résulte, non seulement dans les milieux gouvernementaux, mais dans les milieux financiers également, une rancœur contre notre pays qui pourrait finir par gêner l'atmosphère politique. Déjà, le Luxembourg a fait part de ses problèmes avec nous à la Commission de Bruxelles. Si notre attitude ne change pas, il est à craindre qu'à l'ave-

nir ce problème complique aussi nos relations avec la Communauté.

### 3. Relations culturelles

Bien qu'elles soient peu soutenues au niveau officiel, les relations culturelles bénéficient de la familiarité des Luxembourgeois avec la Suisse. Depuis trois ans que je vis ici, j'y ai déjà vu, entre autres, les ballets de Bâle, les Béjart Ballets Lausanne, une exposition du peintre Carl Liner, la Camerata Lysy de Gstaad, un groupe rock de Zurich (Unknownmix), une Semaine du film suisse au Ciné-Club et la Kantorei St. Peter de Zurich. Je ne suis pas au courant des manifestations luxembourgeoises en Suisse.

### 4. Relations économiques

Les échanges commerciaux ne peuvent pas être chiffrés, puisque le Luxembourg n'a pas de statistiques propres. (Comme vous le savez, il est associé à la Belgique dans l'Union économique belgo-luxembourgeoise: UEBl). La plupart des importations en provenance de Suisse passent d'ailleurs par la Belgique.

C'est le cas notamment des produits pharmaceutiques, bien que, depuis peu d'années, certaines maisons suisses aient essayé d'échapper, pour le Luxembourg, au contrôle des prix en vigueur en Belgique en important directement de Suisse. Les caisses de maladie luxembourgeoises ont alors constaté que certains médicaments en provenance de Suisse avaient soudain augmenté et étaient devenus deux ou trois fois plus chers qu'en Belgique. Mis en branle par elles, le Gouvernement luxembourgeois a promulgué une loi stipulant que les prix pratiqués au Luxembourg ne pourront pas dépasser ceux pratiqués dans le pays voisin où ils sont les plus bas. La démarche que l'OFAEE m'a demandée pour tenter d'empêcher la mise en vigueur de cette loi comme contraire à l'accord de libre échange de 1972 (art. 13) a échoué. Depuis lors, le problème a été soumis à la Cour de Justice des Communautés Européennes, dont l'arrêt n'a pas encore été rendu.

## 5. Deux places financières

Pour développer la place financière luxembourgeoise, dont l'essor continue, les Luxembourgeois ont observé notamment l'exemple suisse et gardent un secret bancaire encore plus rigoureux que nous.

On ne peut nier qu'il y ait une certaine concurrence entre les deux places. Pas tellement à l'origine, car l'essor de la place de Luxembourg a commencé avec les émissions en euro-dollars qui avaient reçu leur impulsion initiale de l'"Interest equalization tax" américaine, et qui ont perdu de l'importance maintenant. Mais le Luxembourg se prête bien aux opérations inter-bancaires, car il ne prélève aucune taxe ou droit de timbre sur les transactions courantes. C'est là la raison principale pour laquelle il y a maintenant au Luxembourg une quinzaine de banques suisses (ou de droit suisse). En outre, les banques luxembourgeoises se sont lancées récemment dans la gestion de fortunes. Il semble même que des fonds aient quitté la Suisse pour le Luxembourg au cours des dernières années. Aussi celui-ci s'est-il sensiblement rapproché de notre pays si l'on prend pour critère de comparaison le total des bilans des banques: le Grand-Duché se rapproche de la moitié du chiffre suisse.

Outre le secret bancaire, les banques luxembourgeoises offrent à leurs clients des avantages fiscaux considérables, parmi lesquels on relèvera l'absence de prélèvement à la source. On a cru un moment que cet atout pourrait être perdu du fait de l'harmonisation fiscale que la Commission de Bruxelles proposait comme préalable à la libéralisation des mouvements de capitaux, mais le Luxembourg a résisté avec succès (avec l'appui de la Grande-Bretagne et de la République fédérale d'Allemagne). Actuellement, c'est plutôt de coopération dans la lutte contre l'évasion fiscale que l'on parle, mais le Luxembourg se déclare déterminé à maintenir intact le secret bancaire. L'issue de ces pourparlers reste impossible à prédire au moment présent.

Le secret bancaire luxembourgeois est également attaqué présentement dans le cadre de la lutte internationale contre la drogue. Un article de loi récent (modification de la loi concernant la vente de substances médicamenteuses et la lutte contre la toxicomanie) prévoit de lourdes peines pour ceux qui "auront sciemment facilité ou tenté de faciliter la justification mensongère de l'origine des ressources ou des biens de l'auteur de l'une de ces infractions" visées par la loi en question ou "ceux qui auront sciemment ou par méconnaissance de leurs obligations professionnelles apporté leur concours à toute opération de placement, de dissimulation ou de conversion du produit d'une telle infraction", mais cette disposition implique-t-elle la levée du secret bancaire? La pratique luxembourgeoise sera, comme celle de la Suisse, examinée de près par les puissances soucieuses de poursuivre la lutte contre la drogue, d'autant qu'une banque au moins établie à Luxembourg a déjà été impliquée dans des transferts d'argent sale, la Banque de Commerce et de Crédit International (BCCI) (qui a également une représentation à Genève). Un autre cas est d'ailleurs maintenant devant les tribunaux. Vous savez d'autre part qu'un dispositif de lutte contre le blanchiment de l'argent sale est maintenant en discussion dans le cadre de la CEE.

## 6. Le Luxembourg dans la Communauté

Le Luxembourg est par excellence le pays pour lequel l'appartenance à la Communauté Economique Européenne ne se discute pas. Il a commencé par constituer l'Union économique avec la Belgique, puis le Benelux, et l'initiateur de la première institution d'intégration à six, M. Robert Schuman, Ministre français des affaires étrangères, avait fait toutes ses études secondaires à Luxembourg et possédait la nationalité de ce pays. Le Luxembourg fut d'ailleurs le siège de la première institution communautaire, la CECA. Le premier Ministre Joseph Bech était aussi considéré ici comme l'un des pères de l'Europe, avec Robert Schuman, Konrad Adenauer et Alcide de Gasperi.



Le Luxembourg a d'ailleurs largement profité de l'intégration européenne, notamment grâce aux institutions qu'il abrite: Cour de justice, Secrétariat du Parlement, Cour des comptes.

Les Luxembourgeois sont d'autant plus tentés de rester dans le camp intégrationniste qu'ils manquent totalement de familiarité avec l'idée fédéraliste.

Néanmoins, il n'a pas hésité récemment à défendre avec détermination sa position quand il a eu le sentiment que sa place financière risquait d'être menacée. Seul, il refuse obstinément toute assistance administrative contre la fraude fiscale.


Il faut ajouter que, si le Luxembourg n'appartenait pas en qualité de nation souveraine à des organisations internationales telles que l'ONU, l'OTAN et la CEE, il resterait certainement dans l'obscurité la plus totale et dans l'isolement. Les dirigeants luxembourgeois sont fiers de pouvoir élever leur voix à New York ou à Bruxelles...

Les Luxembourgeois sont opposés à une Europe forteresse et même à une Europe centralisatrice ou "napoléonienne" (pour reprendre une expression du Premier Ministre Jacques Santer). Ils souhaitent l'adhésion d'autres petits pays à la Communauté et en particulier, outre l'Autriche et la Suède, de la Suisse qu'ils donnent, avec les Etats-Unis, en exemple du fédéralisme et auprès de laquelle ils pourraient trouver un soutien contre les tendances jacobines de la Commission de Bruxelles.

Il me paraît que les pays membres de la Communauté qui désirent l'adhésion de la Suisse devraient en tenir compte dans la négociation qui s'engage au sujet de l'Union Politique.

Luxembourg, le 09 janvier 1991

L'AMBASSADEUR DE SUISSE

  
(A. Maillard)